

Plan d'études du Gymnase du Soir (PGYS)

Préambule

Ce plan d'études a été élaboré dans le cadre de la demande de reconnaissance des certificats de maturité délivrés par le Gymnase du Soir (GYS). Il comporte deux aspects que nous avons souhaité dissocier en deux documents afin de répondre au mieux aux besoins pratiques des enseignants et des élèves du GYS.

Le premier aspect est celui des objectifs à atteindre durant le cursus des études conduisant à la maturité gymnasiale. Ceux-ci sont définis conjointement par les autorités fédérales, la conférence intercantonale compétente (CDIP) et leur instance commune, la Commission suisse de maturité (CSM).

Ces objectifs se retrouvent dans trois documents :

- Les directives de la CSM concernant l'examen suisse de maturité.
- Le plan d'études cadre (PEC) pour les écoles de maturité pour adultes de la CDIP.
- Le plan d'études vaudois de l'école de maturité.

Les objectifs généraux, fondamentaux ou particuliers que l'on y retrouve sont identiques, exprimant par là qu'il s'agit d'une seule et unique maturité répondant ainsi à la volonté du législateur. Il est donc cohérent que cette partie du PGYS ne diffère pas non plus de ces textes. Quelques adaptations marginales y ont toutefois été apportées, elles relèvent du statut de nos élèves adultes qui pour la plupart sont déjà citoyens, contribuables, employés ou indépendants, locataires et parfois parents.

Le deuxième aspect recouvre la grille horaire, c'est-à-dire les dotations et l'ordonnancement des disciplines tout au long du cursus, ainsi que le programme détaillé par discipline. Si les objectifs n'ont pas, ou peu, changé, c'est ici que l'on trouvera les changements majeurs induits par le passage de la maturité suisse (les examens de la CSM) à la maturité gymnasiale. Les buts du changement sont opérationnels, comme la diminution du nombre de disciplines enseignées simultanément, mais aussi orientés vers la constitution d'un savoir cohérent laissant une juste place à l'approfondissement.

Ce nouveau plan d'études rencontre de nombreux échos favorables. L'enthousiasme qu'il suscite laisse présager qu'il sera force d'amélioration de la qualité de la formation dispensée au GYS. Il doit aussi être compris comme évolutif et les futures modifications seront en phases avec celles apportées sur le plan cantonal et suisse.

Pour terminer, je souhaite remercier ici toutes les personnes qui y ont contribué à un titre ou à un autre, les Chefs de file, les enseignants, le Comité de direction et le secrétariat du GYS.

Olivier Maggioni, directeur